Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2019/ 41 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale de Normandie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Franck CHARON	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides
Sandrine CHAPLAIN	Directrice régionale déléguée	
Marie DELAUNAY-BERNIERE	Cheffe de service administratif financier et informatique	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 01
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Daniel GUILLOT	Chef du service agriculture développement rural et pêche du site de Caen	*Pour son site :* *- Certifier toute pièce de dépense et de recette* *Pour son domaine de compétence et son site :* *- Liquider et ordonnancer les aides agricoles* *- Signer tout document relevant de son domaine de compétence en dehors des courriers parlementaires*
Anne-Sophie SIMON	Cheffe du service des contrôles du site de Caen	*Pour leur domaine de compétence et leur site :* - Certifier les frais de déplacement - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef du service des contrôles du site de Rouen	
Céline GILLES	Cheffe du secteur agriculture développement rural et pêche du site de Caen	*Pour leur domaine de compétence et leur site :* - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale de Normandie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Franck CHARON	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale Normandie, hors courrier parlementaire - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire -Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Sandrine CHAPLAIN	Directrice régionale déléguée	
Marie DELAUNAY-BERNIERE	Cheffe de service administratif financier et informatique	*Pour leur domainde de compétence et leur site :* *- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence* *- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire* *En cas d'empêchement du directeur régional et de la directrice régionale déléguée et pour leur domaine de compétence :* *- Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire*
Daniel GUILLOT	Chef du service agriculture développement rural et pêche du site de Caen	
Anne-Sophie SIMON	Cheffe du service des contrôles du site de Caen	
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef du service des contrôles du site de Rouen	
Emmanuelle MONTALS	Adjointe à la cheffe du service des contrôles du site de Caen	*Pour leur domainde de compétence et leur site :* *- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence* *En cas d'empêchement du directeur régional, de la directrice régionale déléguée et de son chef de service et pour leur domaine de compétence :* *- Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire*
Céline GILLES	Cheffe du secteur agriculture développement rural et pêche du site de Caen	
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 20 mai 2019.

Fait à Limoges,
le 16 MAI 2019

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
M. Franck CHARON
Mme Sandrine CHAPLAIN
Mme Marie DELAUNAY-BERNIERE
M. Daniel GUILLOT
Mme Anne-Sophie SIMON
M. Jean-Philippe LE PALLEC
Mme Emmanuelle MONTALS
Mme Céline GILLES
M. Yannick MISMETTI
M. Régis BLAIZOT

DRH
DFJL